

La randonnée citadine à Antananarivo



Jours:	1
Prix:	35 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★☆☆
Difficulté:	★★★★☆☆
	📍 Randonnée 📍 Histoire 📍 Culture

Originale et étonnante, la découverte de la ville d'Antananarivo en randonnée pédestre permet une approche en profondeur de la cité des mille guerriers. Construite sur un réseau de collines, la ville domine **les rizières** qui, comme en ensemble labyrinthique, s'insinue au milieu d'une urbanisation importante. Ensermée dans la boucle du **fleuve Ikopa**, la ville a su, depuis sa création par le roi Andrianjaka, s'ériger en capital du royaume merina pour devenir aujourd'hui **le centre administratif et économique du pays**.

Antananarivo est une ville à dimension humaine où se côtoie une mosaïque de population venue de toutes les régions du pays. Erigée en altitude de 1100 à 1450m, la ville est peuplée d'1 500 000 habitants.

Avec sa banlieue, l'agglomération rayonne sur un pourtour de **45km** depuis le centre ville pour environ **4 500 000 habitants**, une augmentation de la population due notamment à un fort exode rural.

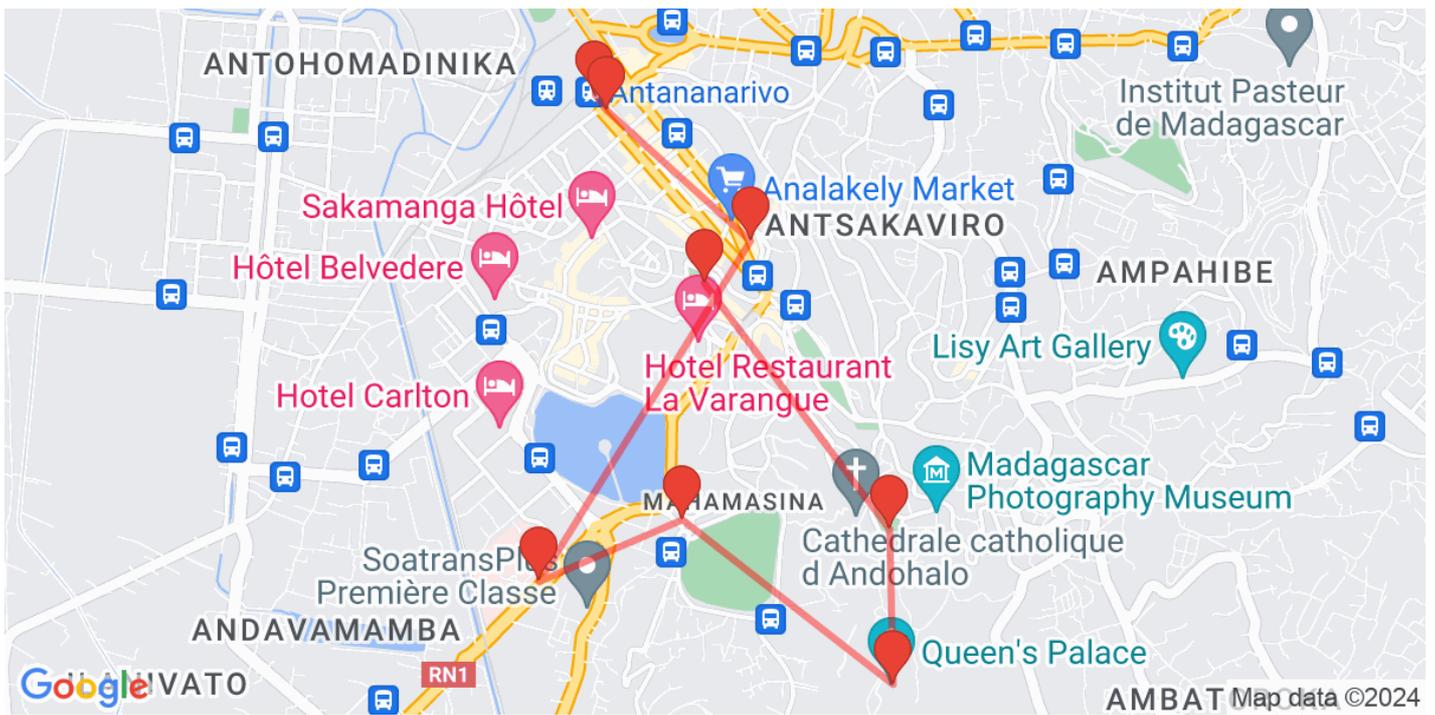
Jour 1. Randonnée citadine à Antananarivo



Place de l'Indépendance 📍
2km - ⌚ 30m
Place Andohalo 📍
2km - ⌚ 30m
Rova Palais de la Reine 📍
3km - ⌚ 45m
Mahamasina, Lac Anosy 📍
1km - ⌚ 20m
Marché aux fleurs Antananarivo 📍
2km - ⌚ 45m
Analakely 📍
1km - ⌚ 30m
Avenue de l'Indépendance 📍
Antananarivo 📍

- Nous débutons notre visite en sillonnant le quartier de la **place de l'Indépendance**, une place incontournable dans l'histoire du pays avec le palais présidentiel en toile de fond, ancienne résidence des gouverneurs coloniaux qui se sont succédés dans le pays. Progressivement, nous grimpons vers le **Palais de la Reine**, tout en haut de la colline d'*Analamanga*, ancien nom de la ville. Nous passerons successivement par la **place d'Andohalo**, haut lieu de l'aristocratie *merina* où les rois et reines faisaient leurs discours et discutaient avec la population des décisions du gouvernement. Nous verrons progressivement la maison **Jean Laborde**, le **palais du premier ministre**, le **palais de justice** et enfin le **Palais de la Reine** ou **Manjakamiadana**. Au bout de notre périple dans la ville haute, le **belvédère d'Ambohimitsimbina** nous offre un panorama de la ville. Puis par des ruelles et un dédale d'escaliers traversant les quartiers où nous côtoyons un peuple accueillant, nous irons jusqu'à **Mahamasina**, non loin du **lac Anosy**. Enfin, nos pas nous mènent vers le **marché aux fleurs d'Anosy**, où les fleurs dessinent leurs mosaïques de couleurs à longueur d'année. Et, toujours en flânant, nous aboutissons au bout de notre randonnée au **marché d'Analakely** et l'**avenue de l'indépendance**, en plein centre ville, très animé et coloré.

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

1-1	2-2	3-4	5-8	9-12
95 EUR	57 EUR	44 EUR	39 EUR	35 EUR

Informations supplémentaires

Détours Madagascar est une société de tourisme de droit Malagasy,
Titulaire de la Licence B Tour Operator, N° 061-13/Minitour
Titulaire de la Licence A Agence de Voyages, N° 062-17/Minitour

Enregistrée au registre du commerce d'Antananarivo : RCS 2013B00700,
NIF : 5 001 418 979 - N° STAT : 79110 11 2013 0 10890
Assurances Responsabilité Civile Professionnelle : ARO Assurances Police N° : 619970, Assuré N° : B 7343

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de **Détours Madagascar** ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de **Détours Madagascar** (www.détoursmadagascar.com et www.voyagemadagascar.com) ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par **Détours Madagascar**. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par **Détours Madagascar**.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, **Détours Madagascar** vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer **Détours Madagascar** et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez **Détours Madagascar** et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer **Détours Madagascar** au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

Votre Passeport :

Important : votre passeport doit être en cours de validité. Il doit être impérativement et obligatoirement **valable 6 mois après** la fin du séjour à Madagascar.

Vos documents de voyage

- Votre passeport en cours de validité,
- Vos billets d'avion internationaux, et/ou nationaux,
- Votre contrat d'assurance rapatriement/frais premiers secours, -
- Votre carnet de vaccination non obligatoire,
- Votre carte de groupe sanguin si possible.

L'obtention du visa d'entrée sur le territoire malgache

En arrivant sur le territoire :

Le cout du visa est de 35 €uros pour un séjour de moins de 30 jours.

Il s'obtient facilement à votre arrivée sur le territoire malgache.

Cela concerne tous les aéroports à Madagascar accueillant des vols internationaux.

En arrivant dans l'aérogare, à la sortie de l'avion, un couloir pour passagers est dédié à l'octroi des visas touristiques.

Cette procédure est la plus simple. Nous vous la conseillons.

Auprès des ambassades et consulats de vos pays d'origine :

Pour information, téléchargez le document expliquant la procédure et la constitution du dossier pour l'obtention du visa auprès de l'ambassade de Madagascar.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Détours Madagascar vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer' Multirisque
- Explorer' Annulation
- Explorer' Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre est disponible sur le site Internet de l'assureur.

Détours Madagascar en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant tout la durée de son voyage.